



FRAIS DE DÉPLACEMENT

des arbitres, arbitres assistants,

opérant pour le compte du District du Cantal

Cette feuille de frais doit être rédigée en 3 exemplaires

- Un exemplaire pour le Club recevant qui doit le conserver,
- Un exemplaire pour le Club Visiteur qui doit le conserver,
- Un exemplaire à conserver par l'Arbitre, l'Arbitre assistant

NOM de la personne effectuant le voyage : _____ PRENOM : _____

Adresse : _____

Caractère de la mission accomplie : 9 Arbitrage ⁽¹⁾
⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles 9 Tenue de touche ⁽¹⁾

Date et lieu de la rencontre : _____

Equipes en présence : _____

Distance kilométrique (entre le lieu de la résidence et le lieu de la rencontre : trajet aller-retour par voie routière la plus rapide, calculée sur internet « viamichelin.fr ») : _____ km

Indemnité de déplacement	:	€ x	km =	€
Indemnité fixe (pour les Arbitres)	:		=	€
Indemnité fixe (pour les Arbitres assistants)	:		=	€
Indemnité de nocturne	:		=	€

TOTAL GÉNÉRAL	€
---------------	---

Dont _____ €, somme due par chaque Club.

Nom et signature du Représentant
du Club recevant

Nom et signature du Représentant
du Club Visiteur

Signature de l'Arbitre,